



# La Couarde L'avenir ensemble

## Lettre d'information n°1

Chères couardaises, chers couardais,  
C'est avec enthousiasme que nous vous adressons cette première lettre d'information de la liste candidate **La Couarde, l'avenir ensemble**.  
En mars 2026, nous vous demanderons de nous accorder votre confiance lors des élections municipales de La Couarde-sur-Mer.  
Nous souhaitons ici partager avec vous notre vision et notre engagement pour l'avenir de La Couarde.  
Peggy Luton Borie

### DEMAIN COMMENCE AUJOURD'HUI

Pour nous, être élu, c'est agir au quotidien, sur les sujets qui touchent directement la vie des habitants : sécurité des piétons et des cyclistes, stationnement, cantine scolaire, éclairage public...

Pour nous, être élu, c'est préserver et renforcer ce qui fonctionne bien et fait la richesse de notre village.  
La Couarde ne manque pas d'atouts : sa façade maritime, ses espaces naturels exceptionnels, ses services de santé, ses bars, restaurants et marchés dynamiques, pour n'en citer que quelques-uns.

Pour nous, être élu, c'est préparer l'avenir de notre village. C'est avoir la responsabilité d'anticiper les effets du changement climatique, les évolutions économiques et technologiques qui s'annoncent.

*Notre vision : un village uni, accueillant, dynamique et prêt à relever tous les défis.*

# L'ÉQUILIBRE EST NOTRE FORCE

## POUR BÂTIR UNE ÉCONOMIE LOCALE DURABLE

Nous devrons équilibrer activité touristique et vie locale.

Nous avons pour ambition de :

- Développer la vie à l'année en favorisant un tourisme responsable, respectueux de l'environnement et de la vie locale
- Faciliter la vie de tous les actifs qui font battre le cœur du village : commerçants, artisans, agriculteurs, sauniers, ostréiculteurs, salariés, saisonniers, soignants...
- Accompagner tous ceux qui souhaitent développer des projets économiques, culturels, associatifs...

*Une économie créatrice de vitalité pour le village*



## POUR PERMETTRE LE “VIVRE ENSEMBLE” DANS LES ANNÉES FUTURES

Pour nous, il est essentiel d'assurer un équilibre démographique en accueillant des jeunes actifs tout en répondant aux besoins d'habitants plus âgés.

*Chaque génération compte*

Nous nous attacherons à :

- Permettre à chacun de se loger selon ses besoins et ses étapes de vie,
- Pérenniser l'école, encourager les activités pour les jeunes et les familles.
- Faciliter la vie des séniors : déplacements, loisirs, services...
- Renforcer le lien entre les aînés et la jeunesse du village

La Couarde est un lieu de vie pour tous, qu'on y réside de façon permanente, secondaire ou temporaire, qu'on y soit né ou que l'on y soit arrivé, guidé par ses choix de vie. Chaque habitant doit pouvoir se sentir intimement couardais.

# LES DÉFIS DE DEMAIN GUIDENT NOTRE ACTION

La Couarde devra anticiper, agir et s'adapter aux mutations climatiques, économiques et technologiques. Nous nous mobiliserons pour :

- Protéger notre village face aux risques naturels : érosion, submersion, incendie ;
- Aménager les espaces publics pour les adapter aux évolutions du climat, en favorisant des espaces de fraîcheur, des sols plus perméables, la végétalisation...
- Coopérer avec l'ensemble des communes de l'Île de Ré dans un esprit de solidarité.

*C'est l'union des villages qui fait la force de l'Île de Ré.*

## L'IMPLICATION DES HABITANTS EST ESSENTIELLE POUR L'AVENIR DU VILLAGE

Chaque habitant doit pouvoir se sentir acteur de la vie locale.

Nous souhaitons :

- Associer les habitants aux projets structurants du village,
- Proposer une mairie ouverte avec des élus présents, accessibles,
- Encourager les engagements bénévoles, faciliter la vie des associations.

*Habitants, élus : avançons ensemble*

## UNE ÉQUIPE COMPÉTENTE ET ENGAGÉE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[De gauche à droite sur la photo]

**Jean-Charles Schmitz**, 51 ans, gérant et directeur de camping ; **Marc Favre**, 76 ans, retraité de l'industrie ; **Corinne Zuniga**, 52 ans, responsable de centre de vacances ; **Sabi Gritli Le Pargneux**, 72 ans, médecin généraliste à la retraite ; **Virginie Besson**, 50 ans, enseignante ; **Cécile Giraudeau Vetter**, 58 ans, ingénierie agroalimentaire ; **Peggy Luton - Borie**, 47 ans, commerçante ; **Thierry Delavaud**, 66 ans, ancien officier de gendarmerie ; **Nadège Bielot**, 61 ans, pianiste - professeur de piano ; **Florian Sadki**, 34 ans, électricien ; **Tom Turbé**, 28 ans, chef d'exploitation viticole et maraîchère ; **Valérie Levesque**, 51 ans, responsable d'une agence de travail temporaire ; **Vincent Vayssiére**, 47 ans, aide-soignant et pompier volontaire ; **Denis Giraudeau**, 68 ans, retraité de la Marine nationale ; **Carine Mokofio**, 45 ans, architecte d'intérieur et maître d'œuvre ; **Benjamin Evano**, 38 ans, artisan-créateur.

# VOS QUESTIONS / NOS REPONSES



**Souhaitez-vous mettre en place la majoration de la taxe d'habitation pour les résidents secondaires ?**

Non, cela ne fait pas parti de notre programme.

**Un programme de logements locatifs sociaux est prévu au Petit Noue. A qui seront attribués les logements ?**

Ce programme de la Communauté de Communes de l'Île de Ré prévoit la construction de 20 à 25 logements, de type T2, T3 ou T4. Ils seront attribués aux personnes qui ont fait une demande de logement sur l'Île de Ré et en particulier à La Couarde. Il s'agit principalement de personnes habitantes du territoire ou qui y travaillent. Le Maire fait partie de la commission d'attribution. Cette réalisation va permettre de loger des personnes actives dont notre village a besoin.

**Pour répondre aux difficultés de logement, le Maire peut-il faire des exonérations ou majorations d'impôt ?**

Le Maire ne peut pas décider comme bon lui semble d'exonérer d'impôts certaines personnes. C'est le code des impôts qui définit les exonérations ou majorations. Certaines peuvent être votées par le conseil municipal. Et ces situations sont assez restreintes.

## VOUS TENIR INFORMÉS

**Un site Internet : [www.lacouarde-avenir-ensemble.fr](http://www.lacouarde-avenir-ensemble.fr)**

Pour retrouver toutes nos informations et vous inscrire sur notre liste de diffusion.



**Un mail : [lacouarde.avenir.ensemble@gmail.com](mailto:lacouarde.avenir.ensemble@gmail.com)**

Pour nous poser vos questions, apporter des contributions.

**Réseaux sociaux : [lacouarde.avenir.ensemble](https://www.facebook.com/lacouarde.avenir.ensemble)**

Réunions avec les habitants.

Partager notre vision, échanger sur les priorités

Élaboration du programme en groupes.  
Rencontres ciblées avec les habitants

Présentation du programme auprès des habitants.  
Réunions publiques

15 et 22 mars :  
1er et 2nd tours des élections municipales

ÉTÉ - RENTRÉE

AUTOMNE

HIVER

MARS 2026

